

## BORNE ÉLECTRIQUE. Une offre pour recharger sa voiture gratuitement

Une borne électrique a été installée à Ducey pour recharger les voitures.

L'inauguration de la borne E-charge50, service de recharge pour véhicules électriques de Ducey-Les Chéris s'est déroulée le mercredi 23 novembre. La borne installée sur la place du Plat d'Étain à Ducey-Les Chéris a été cofinancée par le Syndicat départemental d'énergies de la Manche (SDEM), la Région (4 %), le Département (24 %) et les communes soit ici 2 900 € pour Ducey-Les Chéris. Une offre découverte, gratuite pour tous les nouveaux abonnés, est proposée jusqu'au 31 décembre. La demande de badge (12 €/an) est à faire sur le site [www.e-charge50.fr](http://www.e-charge50.fr). Puis, le service sera payant (0,25 € le quart d'heure de recharge inférieur à 10 kW et 0,50 € entre 10 et 22 kW) et ouvert aux non-abonnés qui pourront payer à la recharge, par carte bancaire, via l'application mobile ou le serveur vocal (0,50 € le quart d'heure pour moins de 10 kW et 1 € entre 10 et 22 kW). « Le développement à grande échelle du véhicule électrique en France suppose que des in-



Lors de l'inauguration en présence de Jocelyne Belloir, Louis Belliard, Gérard Loyer et Alain Mazier, vice-présidents du SDEM, David Piedagnel, directeur technique du syndicat et Denis Laporte, le maire de Ducey.

frastructures de recharge soient disponibles pour les usagers. Si l'essentiel des recharges se fait au domicile ou sur les lieux de travail, l'existence d'un réseau de bornes de recharge en accès public sera primordiale pour

rassurer l'utilisateur contre le risque d'autonomie insuffisante et encourager le développement de ce type de véhicule. »

Dans la Manche, ce sont 129 bornes de recharge qui seront installées dans 77 communes

(moins de 30 km entre chaque borne) pour 1,397 million d'€ HT financés à hauteur de 48 % par l'ADEME dans le cadre des Investissements d'Avenir de l'Etat. Le déploiement a commencé en juin 2016 et s'achèvera en 2017.